

Le Petit Journal

de Varages



© Intense Verdon

Un été vivant, une commune solidaire et tournée vers l'avenir.

Alors que l'été touche à sa fin, je souhaite revenir sur ces dernières semaines riches en rencontres, en manifestations et en moments de convivialité, et adresser mes sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre notre village.

Cet été encore, Varages a été animé par de nombreuses manifestations, rencontres et moments de convivialité. Derrière chacune d'elles, il y a l'engagement de bénévoles, d'associations, de commerçants, d'agents communaux d'élus et d'habitants qui donnent de leur temps et de leur énergie.

Un grand merci à toutes et à tous.

Nos associations sont une véritable richesse pour notre commune. Elles créent du lien, proposent des activités, font vivre nos traditions et permettent à chacun de participer à la vie du village. Leur engagement est indispensable et nous devons continuer à les soutenir. Je souhaite également remercier nos commerçants, qui restent présents et contribuent, tout au long de l'année, à maintenir un village vivant, accueillant et dynamique. Leur présence est essentielle à la vie et à l'attractivité de Varages.

Cet été, notre territoire a été durement marqué par les incendies. Certaines communes ont été beaucoup plus touchées que d'autres et ont malheureusement subi des dégâts considérables.

Dans ces moments difficiles, nous avons tenu à leur apporter notre soutien alors que le feu faisait rage. Mais notre solidarité ne s'arrêtera pas là : nous serons également présents aux côtés des communes et des populations touchées dans les mois et les années qui viennent, car la reconstruction sera longue et nécessitera du temps, de l'énergie et de la solidarité.

À toutes celles et ceux qui ont été touchés, nous voulons dire que notre soutien sera indéfectible.

Le CCFF a besoin plus que jamais de nouveaux bénévoles, nos associations également. Certaines manquent aujourd'hui de bras pour organiser leurs activités et leurs manifestations. Si vous souhaitez vous investir, même ponctuellement, donner un peu de votre temps et participer à la protection de notre commune, de nos forêts ou à la vie associative de Varages, la Journée des associations, qui aura lieu le 5 septembre, sera le moment idéal pour venir à leur rencontre, échanger avec elles et découvrir les différentes façons de vous engager.

Cet été nous aura finalement rappelé une chose essentielle : la vie de notre village, son dynamisme et sa protection reposent sur l'engagement de chacune et de chacun.

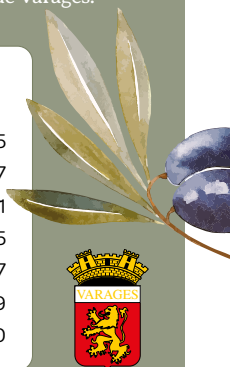
Continuons ensemble à faire de Varages un village vivant, solidaire, dynamique et attentif à son environnement.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre confiance et votre participation à la vie de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée. Stéphanie CARLES, maire de Varages.

Sommaire

Municipalité	2 - 5
Festivités en images	6 - 7
Vie au village	8 - 11
Associations	12 - 15
Médiathèque	16 - 17
Prévention	18 - 19
Etat civil & Expression libre	20



Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 27 Avril 2026

Conseillers municipaux présents : CARLES Stéphanie, CAUVIN Frédéric, GIRARD Claudia, BLANC Vincent, RUFINI Karine, BONDIL Patrick, MORMIN HEZELOT Stellina, SCURI Aymeric, SALARIS Delphine, MEMON Thierry, FERRIGNO Coralie, DUCHENE David, BARLATIER Antoine, APOSTOLO Elisa.

Absents : BLANC Gilles (*procuration à APOSTOLO Elisa*).

La séance est ouverte à 19h30 • Secrétaire de séance : RUFINI Karine • Présents : 14 / Votants : 15

1. Approbation du compte rendu du 30/03/26 VOTE : 15 POUR

2.Affectation de résultat budget communal 2025	
<u>A Résultat de l'exercice</u> Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) <u>B dont plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> <u>C Résultats antérieurs de l'exercice</u> D002 du compte administratif (si déficit) R002 du compte administratif (si excédent) Résultat à affecter : D = A + C (Si D est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 134 121,80€ 369 401,23€ 503 523,03€
Solde d'exécution de la section investissement <u>E Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> D001 (besoin de financement) R001 (excédent de financement) <u>F Solde des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement Excédent de financement Besoin de financement : E + F	 57 451,39€ 34 049,40€ 23 401,99€
Affectation = D 1) Affectation en réserve R1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs 2) Affectation de réserve R1068 en investissement 3) Report en exploitation R002 Déficit reporté D002	 23 401,99€ 480 121, 04€

VOTE : 15 POUR

3.Affectation de résultat budget eau et assainissement 2025	
Résultat de fonctionnement <u>A Résultat de l'exercice</u> Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) <u>B Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) C Résultat à affecter = A + B (hors reste à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 45 178,93€ + 42 233,45€ + 87 412,38€
D Solde d'exécution d'investissement D001 (besoin de financement) R001 (excédent de financement)	 78 854,91€
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement Excédent de financement	 46 771,49€
Besoin de financement F	= D + E 0€
Affectation = C 4) Affectation en réserve R1068 en investissement G = au minimum, couverture de besoin de financement 5) H Report en fonctionnement R002 Déficit reporté	= G + H 0€ 87 412,38€

VOTE : 15 POUR

4. Vote des taux des impôts directs locaux

TAXES	TAUX EN 2026	PRODUIT FISCAL
F.B.	28,6 <i>Dont : taux communal inchangé à 12,57 + transfert de fiscalité du département à 15,49</i>	530 334€
F.N.B	52,97	18 804€
T.H	11,66	83 556€

DÉPENSES	RECETTES
Investissement 444 806,16€	Investissement 444 806,16€
Fonctionnement 444 806,16€	Fonctionnement 444 806,16€

VOTE : 15 POUR

5. Vote du budget communal

VOTE : 12 POUR – 3 ABSTENTIONS

BARLATIER Antoine, Blanc Gilles et APOSTOLO Elisa

6. Vote budget eau et assainissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION
Dépenses 160 551,54€	Dépenses 340 066,05€
Recettes 160 551,54€	Recettes 340 066,05€

VOTE : 14 POUR – 1 ABSTENTION

Blanc Gilles

7. Demande de subventions 2026 pour l'ALSH

Pour le fonctionnement du ALSH, des demandes de subventions auprès de la MSA, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la CAF du Var vont être sollicitées.

8.Subventions associations 2026

Association	Montant	Nbre de votes pour	Elu qui ne prend pas part au vote
APAV	2000€	15	/
Astronomie en P ^{oe}	800€	15	/
Les bravadeurs de S ^t Pothin	1200€	15	/
CCFF	800€	14	Carles
Chasseurs	1500€	10 • 1C • 1A	Memon / Scuri / Cauvin
Comité des Fêtes	14 000€	15	/
Comité du Bessillon	200€	15	/
Culture & Loisirs	600€	13	Rufini / Ferrigno
Club de l'Eau Vive	1000€	15	/
Harmonie du Bessillon	300€	15	/
Les lanceurs d'escourtiens	500€	11 • 3A	Rufini
Musée des Faïences	3000€	15	/
Notre Dame de Nazareth	500€	15	/
Radio S ^{te} Baume	200€	15	/
Radio Verdon	200€	15	/
Rejetons varageois	1300€	13	Carles / Mornin / Hezelot
USEP	400€	15	/
V'Art Ages	500€	15	/
Varag'aquarelles	600€	14 • 1A	/
Vision des Arts	1000€	15	/

9.Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Le règlement intérieur doit être établi dans les 6 mois de l'installation du nouveau conseil municipal pour cadrer les réunions du conseil municipal, les commissions et comités consultatifs, la tenue des séances du CM, les comptes rendus des débats et décisions et les dispositions diverses.

10.Agents mairie

Création de poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (25h) et suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (20h) en raison d'un surcroît d'activité à l'école communale.

VOTE : 15 POUR

11.Commission communale des impôts directs

Les nouveaux commissaires doivent être nommés dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux. La commission, outre la Maire ou l'adjoint délégué qui en assure la présidence, comprend six commissaires

titulaires et six commissaires suppléants. Elle précise qu'il convient de proposer 24 noms à la Direction Générale des Finances Publiques. Parmi cette proposition, elle choisira les six commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants. Le conseil municipal décide de dresser une liste de 24 noms.

12.Rétrocession concession funéraire

Rétrocession à la commune d'une concession funéraire cinquantenaire de M^{me} Botta pour un montant de 1 088.

VOTE : 15 POUR

13.Contract de maintenance préventive et curative du panneau électronique avec la société Original Tech

La durée de ce contrat sera de 3 ans renouvelable 1 fois pour la même durée. Le coût annuel s'élève à 1 700 € HT pour la maintenance, 183 € HT pour l'hébergement et 183 € HT d'abonnement DATA. **VOTE : 15 POUR**

14.Dissolution de la SPL « Ingénierie Départementale 83 »

Dans le cadre de sa compétence de solidarité territoriale, le Département a souhaité optimiser son soutien aux communes en créant Var Ingénierie. Cette structure, dotée du statut d'établissement public administratif, a pour mission de fournir une assistance d'ordre technique, juridique et financier dans de nombreux domaines tels que l'aménagement, la voirie, la gestion de l'eau ou encore l'habitat. Cette évolution implique la dissolution à venir de la SPL ID83 dont la commune était actionnaire. **VOTE : 15 POUR**

15.Convention de mise à disposition d'un terrain privé

Appartenant à M^{me} et M. Lanxade à la commune pour la surveillance des feux de forêts par la vigie implantée sur la parcelle section L n°47 au lieu-dit Pallières. **VOTE : 15 POUR**

16.Attribution d'une subvention au CCAS de la commune pour l'année 2026

Afin d'aider le CCAS à poursuivre sa mission, M^{me} la Maire propose aux membres du conseil municipal de voter une subvention d'un montant de 47 000 € sur les comptes du budget primitif du CCAS pour 2026. **VOTE : 15 POUR**

17.Décision de provision pour créances douteuses sur le budget communal pour 2026

M^{me} la Maire propose au conseil municipal de constituer une provision de 15% des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 02/03/2026 soit un montant de 401,14 €. **VOTE : 15 POUR**

18.Décision de provision pour créances douteuses sur le budget eau et assainissement pour 2026

M^{me} la Maire propose au conseil municipal de constituer une provision de 15% des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 02/03/2026 soit un montant de 4 481,63 €. **VOTE : 15 POUR**

19.Demandes de subventions départementales

Opérations section investissement	Montant HT	Montant TTC	Plan financement HT
Travaux de voirie (entrée chem. Plan d'Envau)	29 330€	35 196€	Conseil Départemental 23 464€ (80%) Autofinancement communal 5 866€
Travaux bâtiments communaux (alarme bâtiments service technique, installation fibre à la mairie, remise en conformité des bâtiments communaux)	14 344,42€	15 369,90€	Conseil Départemental 11 475,53€ (80%) Autofinancement communal 3 894,36€

VOTE : 15 POUR

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 5 Juin 2026

Conseillers municipaux présents : CARLES Stéphanie, GIRARD Claudia, BLANC Vincent, RUFINI Karine, MORMIN HEZELOT Stellina, SCURI Aymeric, SALARIS Delphine, FERRIGNO Coralie, DUCHENE David, BLANC Gilles, APOSTOLO Elisa.

Absents : CAUVIN Frédéric, BONDIL Patrick (*procuration à CARLES Stéphanie*), MEMON Thierry, BARLATIER Antoine (*procuration à BLANC Gilles*)

La séance est ouverte à 14h30 • Secrétaire de séance : FERRIGNO Coralie • Présents : 11 / Votants : 13

1. Compte rendu du conseil municipal du 27 avril 2026

Approuvé à l'unanimité

2. Appartement communal 14 place de la Libération

L'attribution est reportée afin d'examiner les candidatures reçues lors de la prochaine séance.

3. Logement communal rue Jean Aicard

En raison d'un dégât des eaux ayant occasionné des désagréments et des travaux, le conseil accorde un mois de gratuité de loyer à la locataire.

4. Astreinte du service technique

Mise en place d'une astreinte de décision pour le personnel d'encadrement du service technique, avec une indemnité prévue de 121 € pour une semaine complète.

5. Sécurité incendie et CCFF

Le conseil approuve le principe de conventions permettant aux bénévoles RCSC-CCFF d'une

commune d'intervenir sur le territoire des communes limitrophes : Saint-Martin-de Pallières, La Verdrière, Brue-Auriac, Tavernes et Barjols.

6. Aides pour la rénovation des façades

La commune rappelle le dispositif d'aides communautaires destiné à encourager le ravalement des façades.

Le conseil décide de majorer de 10 % les subventions intercommunales pour les ravalements de façades et certains travaux complémentaires dans le centre du village.

7. Var Ingénierie

À la suite des élections municipales, la commune doit désigner ses nouveaux représentants auprès de Var Ingénierie : Mme Mormin Hezelot Stellina, représentante titulaire ; Mme Rufini Karine, représentante suppléante.

8. Révision du PLU

La commune confie au cabinet Begeat une mission d'étude concernant : « le bilan du Plan Local

d'Urbanisme et la définition des nouveaux objectifs et demande de Fonds National d'Aménagement et du Développement des Territoires (FNADT) ».

L'objectif est de faire le bilan du PLU de 2020.

Cette étude doit permettre de définir les nouveaux objectifs pour 2026 et de préparer les évolutions futures du PLU. Coût de la mission : 8 190 € HT, soit 9 828 € TTC.

Le conseil approuve la convention avec 10 voix pour, 1 abstention et 2 contre.

9. Logements inclusifs

Une consultation publique a été lancée concernant le projet de logements inclusifs.

Le maire précise que la consultation a été anonymisée afin de vérifier la représentativité des réponses et d'éviter qu'une même personne puisse répondre plusieurs fois.

Les réponses seront consultées uniquement par elle-même et les résultats seront publiés de manière anonyme.

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 22 Juin 2026

Conseillers municipaux présents : CARLES Stéphanie, GIRARD Claudia, BLANC Vincent, RUFINI Karine, BONDIL Patrick, MORMIN HEZELOT Stellina, SALARIS Delphine, MEMON Thierry, FERRIGNO Coralie, DUCHENE David, BLANC Gilles, BARLATIER Antoine.

Absents : CAUVIN Frédéric (*procuration à CARLES Stéphanie*), SCURI Aymeric, APOSTOLO Elisa (*procuration à BLANC Gilles*)

La séance est ouverte à 19h10 • Secrétaire de séance : RUFINI Karine • Présents : 12 / Votants : 14

1.Compte rendu du conseil municipal du 5 juin 2026

14 pour

2.Logement communal

L'appartement communal situé 14 place de la Libération, d'une superficie de 50m², est attribué à Mr Sage Sébastien, avec un bail de 3 ans à compter du 1er juillet 2026.

Le loyer est fixé à 450 € par mois hors charges.

3.Eau et assainissement

Mr Bondil Patrick présente à l'assemblée le rapport annuel sur le prix de l'eau, la qualité de l'eau potable, le fonctionnement du service d'assainissement et les indicateurs techniques et financiers.

4.Chats errants

Une convention est passée avec la SPA et l'association CHATDOGS de Correns pour la campagne 2026 de capture, identification et stérilisation des chats errants.

Coût prévu : 750 € pour environ 15 chats.

5.Création d'un contrat aidé

Le contrat serait conclu pour 6 mois à raison de 20 heures par semaine, avec possibilité d'aides financières de l'État.

6.Défense contre les incendies

Une convention est conclue avec le SIANOV pour définir les modalités de financement des travaux réalisés sur le réseau syndical nécessaires à la défense extérieure.

7.Fêtes, cérémonies et cadeaux

La commune autorise des dépenses pour les cadeaux aux jeunes diplômés ; les présents aux agents municipaux ; les fêtes et cérémonies. Les cadeaux aux agents sont plafonnés à 20€ par année de présence dans la mairie.

8.Frais de représentation du maire

Une indemnité annuelle maximale de 1500 € est prévue pour couvrir les frais de représentation du maire, sur présentation de justificatifs.

9.Occupation du domaine public

Une convention est passée avec le restaurant « Chez Lucile et Annie » pour l'organisation de concours de boules les vendredis durant l'été. Occupation prévue jusqu'au 28 août 2026, pour 100 € par mois.

10.Commissions intercommunales

Les représentants de Varages dans les différentes commissions thématiques de la Communauté de communes Provence Verdon sont désignés : économie, urbanisme et habitat, environnement, déchets, risques, famille / citoyenneté, tourisme, vie associative / culture, agriculture et alimentation.

11.Le point majeur : les logements inclusifs

La consultation publique a recueilli 315 réponses.

Solution 1 : projet initial 44

Solution 2 : 4 logements 80

Solution 3 : opposition au projet 187

Indécis : 3

Bulletin anonyme : 1

La majorité des participants s'est donc prononcée contre le projet dans sa forme actuelle.

La municipalité indique vouloir rencontrer Unicil et l'association Soleil Posé afin de leur présenter les résultats et rechercher éventuellement d'autres solutions ou d'autres sites.

12.Autres projets évoqués

• Cour de l'école

Un projet de réaménagement de la cour de l'école est en préparation

avec le CAUE et les institutrices.

Des ateliers avec les enfants doivent permettre de recueillir leurs idées et leurs envies.

• Place du Baou

Le projet lancé par l'ancienne municipalité est évoqué. Il s'agissait encore d'un pré-projet, avec des demandes de subventions déjà effectuées. La municipalité souhaite notamment : concerter les riverains ; revoir le projet ; réduire son coût ; vérifier sa compatibilité avec le budget communal.

• Dégradation du boulodrome

Le local du boulodrome a été fracturé à deux reprises en quelques jours malgré une première réparation.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. La possibilité de renforcer la porte est évoquée.

• Projet de rénovation du centre communal Jean Lanteaume

Un projet important est présenté pour rénover l'espace « cuisine » du centre communal.

Les équipements actuels sont jugés vétustes et la cuisine n'est notamment pas conforme aux exigences HACCP.

Coût estimé : 71 000 € TTC.

Pour consulter les comptes rendus dans leur intégralité rendez-vous sur le site





Journée mondiale de la résistance - 27 Mai



Fête de la nature



Bravade - Fête de la Saint-Pothin



Concert à l'église



Orchestre - Fête de la Saint-Pothin



Apéritif littéraire



Fête de la Saint-Jean



Fête de l'olive



Fête de la musique



Commémoration de la Libération



Fête du soleil



Gala de danse



Marché nocturne



Fête de la musique



Fête du Baou



Fête de l'astronomie

Communication

Un guide des professionnels bientôt disponible !

Afin de mettre en valeur les savoir-faire présents sur notre commune et de faciliter les échanges entre habitants et professionnels, la municipalité prépare un **GUIDE DES PROFESSIONNELS DE VARAGES**.

Ce guide rassemblera l'ensemble des professionnels exerçants sur la commune, quelle que soit leur activité : artisans, commerçants, professions libérales, entreprises, services, producteurs, auto-entrepreneurs.

Vous exercez une activité à Varages ou vous intervenez régulièrement sur la commune ? Faites-vous connaître ! Ce guide sera une belle vitrine pour votre activité et permettra aux habitants d'identifier facilement les professionnels de proximité.

Ensemble, valorisons les compétences locales et soutenons l'économie de notre village.

Si vous souhaitez y figurer ou mettre à jour vos informations, nous vous invitons à nous contacter par mail : karine.rufini@varages.fr. Vous pouvez également vous rendre à la médiathèque.



Cimetière

Un coup de propre

Les employés du service technique ont effectué un travail remarquable. Il y avait un gros travail de débroussaillage. Nous les remercions car avec cette chaleur ce n'était pas une mince affaire. Nous remercions également les villageoises et les villageois, car depuis la mise à disposition de poubelles de tri à l'entrée principale, plus aucun déchet n'a été retrouvé en dehors de ces poubelles.

Il reste encore du travail, nous le savons et nous mettons tout en œuvre pour qu'il soit réalisé.

La prochaine étape est celle d'un rendez-vous pris avec un professionnel concernant les tuiles qui surplombent les murs, car nombre d'entre elles sont cassées. Mais également d'y rajouter quelques décorations au niveau de la partie inférieure.

Cet endroit paisible avait besoin d'un bon coup de propre, c'est chose faite !



Déchets

Les conteneurs à déchets

Respectons notre village : les conteneurs à déchets ne sont pas des dépôts sauvages !

Depuis plusieurs semaines, nous constatons de plus en plus de déchets et de sacs poubelles déposés à l'extérieur des conteneurs prévus à cet effet.

Ces comportements nuisent à l'image de notre village et donnent une impression de manque de propreté qui ne reflète pas les efforts réalisés au quotidien pour entretenir notre cadre de vie.

Au-delà de l'aspect visuel, ces dépôts engendrent des nuisances importantes : envoi de déchets, risques pour l'hygiène, présence d'animaux et dégradations de l'environnement immédiat.

Nous tenons également à rappeler que ces incivilités mobilisent inutilement les agents communaux.

Le temps consacré au ramassage des déchets laissés au sol et au nettoyage des abords des conteneurs est autant de temps qui ne peut être consacré

aux autres missions d'entretien et d'amélioration de notre commune.

Nous appelons chacun à faire preuve de civisme et de responsabilité en déposant correctement ses déchets dans les conteneurs adaptés et en respectant les consignes de tri.

Dans un premier temps, la municipalité privilégie la sensibilisation et la prévention. Cependant, **si ces comportements devaient perdurer, nous serions contraints de mettre en place des mesures plus fermes, pouvant aller jusqu'à la verbalisation des contrevenants.**

Préserver la propreté de notre village est l'affaire de tous.

Ensemble, contribuons à maintenir un cadre de vie agréable et respectueux pour chacun.



Vous pouvez vous débarrasser de vos encombrants tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois en appelant l'accueil de la mairie au : 04 94 72 85 10

Déchèteries

Aménagement des horaires

En période estivale, du mercredi 1^{er} au lundi 31 août, les horaires des déchèteries changent.

Elles sont ouvertes **du lundi au samedi, de 9h à 13h.**

Fermées les dimanches et jours fériés.

Pass déchets

L'accès aux déchèteries du territoire s'effectue avec mon **Pass déchets**. Cette carte doit être présentée aux gardiens à chaque passage. Pour l'obtenir 2 possibilités.

1

En ligne

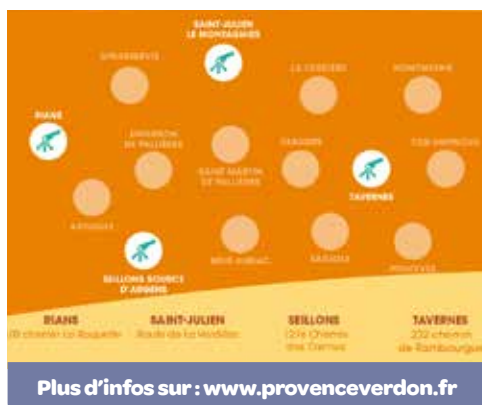


2

À la CCPV du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 9h à 12h

Carte des déchèteries

Il y a toujours une déchèterie à moins de 15 km de chez-vous.



CCAS

Bouger, découvrir, partager, les clés d'une retraite active.

Les conférences et ateliers de l'Asept Paca sont gratuits et réservés aux 60 ans et plus. Vous souhaitez découvrir différentes manières de rester en forme et de vivre pleinement cette nouvelle étape de votre vie ?

La retraite est une formidable opportunité pour prendre soin de soi, explorer de nouvelles passions et renforcer ses liens sociaux. Nos programmes sont conçus pour vous accompagner dans cette démarche, en alliant bien-être physique, stimulation intellectuelle et épanouissement personnel. Bouger régulièrement contribue à maintenir la souplesse, l'équilibre et la vitalité, tout en réduisant les risques liés à la sédentarité.

Au fil de nos ateliers, vous découvrirez des pratiques adaptées à votre rythme, animées par des intervenants qualifiés et passionnés. Que vous soyez débutant ou déjà adepte d'une activité, nos sessions vous permettront de progresser en toute sécurité, dans une atmosphère conviviale et bienveillante. Partager ces moments avec d'autres participants est aussi l'occasion de créer du lien, de rompre l'isolement et de retrouver le plaisir d'appartenir à une communauté dynamique.

PROGRAMME

Expression théâtrale

Salle polyvalente - À partir de septembre 2026
(8x2h) - Prevazur

Geste premiers secours

Salle polyvalente - Novembre 2026
(4x2h) - Prevazur

Bien-être par la sophrologie

Salle polyvalente - À partir de janvier 2027
(8x1h30) - Delhomme

Danse adaptée

Salle polyvalente - Mars / avril 2027
(10x1h30) - Venez Yoga Danser

**La participation est gratuite,
PENSEZ À VOUS INSCRIRE auprès du
CCAS de Varages au : 04 94 72 85 15**



Téléassistance Présence Verte

Le principe

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou médaillon, Activ'zen **s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle.** Grâce à cette solution, l'abonné est autonome, mais jamais seul. En cas de besoin, une simple pression le met directement en contact avec la centrale d'écoute Présence Verte qui prendra les mesures nécessaires. **Activ'Zen, ce sont également des options adaptées.**

Les aides financières

Il est possible dans certains cas de bénéficier d'aides financières quand la personne décide de

s'abonner au service Présence Verte. Les équipes Présence Verte vous accompagnent dans ses démarches administratives.

Déduction ou crédit d'impôt à 50% ; caisses de retraite ; mutuelles ; allocation personnalisée d'autonomie (APA), ou encore communes conventionnées avec Présence Verte, le conseiller Présence Verte vous aiguillera sur les aides possibles adaptées à votre demande.



Activ'zen

Pour connaître les différentes options et fonctionnalités : www.presenceverte.fr

Logements inclusifs

Consultation publique

Dans le cadre de son engagement en faveur d'un mandat participatif, la Municipalité a organisé une première consultation publique relative au projet de logements inclusifs.

Cette démarche a suscité une participation significative, traduisant l'intérêt des Varageois pour ce projet et leur volonté d'être pleinement informés et associés à son évolution. La Municipalité remercie l'ensemble des personnes ayant pris le temps d'apporter leur contribution et invite celles et ceux qui n'ont pas encore pris part à cette démarche à le faire lors des prochaines consultations, car il est essentiel de connaître les attentes, les besoins et l'avis des Varageois afin de poursuivre la réflexion dans l'intérêt du village.

Les avis recueillis font apparaître une majorité de réserves, avec 59,37 % de contributions défavorables ou exprimant une grande prudence. Ces observations portent principalement sur l'implantation du bâtiment, son



volume, son intégration paysagère et architecturale, ainsi que sur les conséquences possibles en matière de circulation, de stationnement, de nuisances et d'usage du terrain communal, aujourd'hui perçu comme utile au fonctionnement des services techniques municipaux.

Parallèlement, 39,37 % des contributions reconnaissent l'intérêt du principe d'habitat inclusif, notamment pour les personnes âgées, isolées ou ayant besoin d'un cadre de vie partagé. Cette adhésion demeure toutefois conditionnée à une évolution du projet vers une opération plus ciblée, de taille maîtrisée, mieux intégrée au village et répondant prioritairement aux

besoins des Varageois.

Au regard des avis exprimés, il apparaît essentiel de mettre fin au programme tel qu'il avait été envisagé, afin de prendre le temps de réinterroger sa pertinence et son adéquation avec les besoins réels du village et de ses habitants.

La Municipalité souhaite également tirer les enseignements de cette première consultation en prévoyant, pour les prochaines étapes, une réunion publique permettant de partager une information complète, de répondre aux interrogations et de permettre à chacun de s'exprimer dans les meilleures conditions, dans un esprit de transparence, de responsabilité et d'intérêt général.

De retour !

Bienvenue, de nouveau, à Jérôme !

C'est avec un grand plaisir que nous annonçons le retour de Jérôme Pialot au sein des services de notre commune.

Après une période de mise en disponibilité débutée le 24 novembre 2022, Jérôme retrouve ses fonctions de responsable du service technique et du service de l'eau. Son expérience, sa connaissance et son engagement seront des atouts précieux pour poursuivre les missions au service des varageois ; depuis son retour il s'est attelé sans relâche au service de l'eau et les très nombreuses fuites à solutionner. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans cette reprise.



Agenda

Samedi 19 & Dimanche 20 Septembre

Journées européennes du patrimoine • 9h

APAV - Moulin à huile - Notre Dame de Nazareth - Musée - Mairie

Samedi 26 Septembre

Spectacle médiathèque • Salle polyvalente • 18h

Médiathèque - Contact : Liéko 04 94 72 85 14

Samedi 26 Septembre

Conférence astronomie

Communauté de Communes Provence Verdon

Du Vendredi 2 au dimanche 4 Octobre

Biblis en folie • Médiathèque

Médiathèque - Contact : Liéko 04 94 72 85 14

Samedi 3 Octobre

Festifamilles • Parc de l'Enclos • 9h-12h30

Communauté de Communes Provence Verdon

Samedi 17 Octobre

Kermesse d'Halloween • Parc de l'Enclos • 9h30

FCPE - Contact : Fiona 06 34 39 84 25

Du Samedi 17 au Dimanche 25 Octobre

Exposition de peinture • Salle polyvalente • 10h

V'art'ages - Contact : M^{me} Morin 06 15 75 35 29

Samedi 14 Novembre

Loto • Salle polyvalente & bars

Les rejets varageois - Contact : Stéphanie 06 52 79 59 48

Samedi 05 Décembre

Téléthon • Place de la Libération • 9h

Mairie & associations

Samedi 5 Décembre

Illuminations de Noël • Place de la Libération • 19h

Mairie - Contact : Karine 06 71 23 31 97

Dimanche 6 Décembre

Loto • Salle polyvalente & bars

Comité des fêtes - Contact : Delphine 06 95 46 23 52

Dimanche 20 Décembre

Marché de Noël • Place de la Libération • 9h

Comité des fêtes - Contact : Delphine 06 95 46 23 52



Journées européennes du patrimoine

Pour cette 43^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine, plusieurs visites et expositions vous seront proposées.

19 &
20
sept



Samedi 19

MOULIN À HUILE

Sentier guidé au fil de l'eau & visite du moulin

RDV à 10h devant le moulin

EGLISE NOTRE DAME DE NAZARETH

Exposition enluminures & visite guidée de l'église

10h - 12h / 14h - 17h

MUSÉE DES FAÏENCES

Visite libre 10h - 12h / 15h - 18h

MUSÉE DES FAÏENCES / Parc de l'Enclos

Escape game « Le trésor du faïencier »

Participe au jeu de piste

**Livret disponible le matin au Point info
et au musée l'après-midi**

Dimanche 20

APAV

Visite commentée de la descente des moulins
et randonnée vers la ferme de Laval

- Repas sur inscription -

RDV à 10h place du village

MUSÉE DES FAÏENCES

Visite libre 10h - 12h / 15h - 18h

**Programme des
journées européennes
du patrimoine
partout en France**



Reprise des activités

C'est bientôt la rentrée et avec elle la reprise des cours !

He Yu Feng

Reprise lundi 14 septembre

Qi gong

Lundi
11h15 - 12h30 / 19h00 - 20h15
- Salle communale -

Lundi • Niveau débutant
17h30 - 18h45
- Salle communale -

Tai ji quan

Mardi • Niveau intermédiaire
9h00 - 10h15
- Salle communale -



Géraldine BOUCHAGE



06 86 72 27 41



asheyufeng@gmail.com

Culture & Loisirs

Reprise mardi 8 septembre

Kuduro fit

Mardi : 18h30 - 19h30
19h30 - 20h30

Gym adultes

Mercredi : 19h - 20h

Danse urbaine

Mercredi 3/6 ans
10h - 11h

Mercredi 7/11 ans
11h - 12h

Mercredi Inter 1
14h15 - 15h30

Mercredi Inter 2
15h30 - 17h

Vendredi Adultes
19h30 - 21h

- Salle communale -



Karine RUFINI



06 20 27 00 99

V'Arts Age

Reprise mi-septembre

Cours réguliers

Les mardis toute la journée
De 9h à 12h & de 14h à 16h
- Pôle culturel du presbytère -



Marie-Claire MORIN



06 15 75 35 29



mcm500morin@gmail.com



Cours de chant

NOUVEAU

Éveil au chant 4/6 ans

Lundi de 17h15 à 18h15

Atelier choral 7/14 ans

Mardi de 17h30 à 19h

Atelier soul Gospel adultes

De 19h15 à 21h

Coaching vocal particulier / collectifs, sur réservations, à partir de 7 ans

- Pas de limite d'âge -

Delphine SALARIS



06 20 74 44 37



chapeaulartiste83@gmail.com

Club de l'Eau Vive

Reprise mi-septembre

Club d'échecs

Tous les mardis et mercredis : 13h30 - 15h30
Tous les samedis 9h - 11h

Jean-Paul BRUNET ☎ 06 15 82 08 73



Marche

Tous les lundis et vendredis à 7h30 • En été
Tous les lundis et vendredis à 13h30
À partir d'octobre (*horaires selon la saison*)

José GONCALVES ☎ 04 94 77 61 10



Yoga

Tous les jeudis : 10h - 11h30 • Salle polyvalente
Lundi : 18h - 19h30 • Presbytère

Pascale MAUDUIT ☎ 06 83 43 17 28



Loisirs libres

Tous les mercredis : 14h30 - 17h
Jeux de société, couture...

Simone LOUBIERE ☎ 06 25 08 68 11



Les chapeaux de Martine

Tous les jeudis : 14h - 17h
Réalisation de chapeaux et accessoires destinés
aux malades atteints d'un cancer
avec des matériaux de récupération

Renée JUGET ☎ 06 79 77 69 58



Gym adaptée

Tous les mardis : 17h15 - 18h15
- Salle communale -

Simone LOUBIERE ☎ 06 25 08 68 11



Foyer rural de Tavernes

Cours de gym

Le lundi de 9h30 à 11h
- Salle communale de Varages -

Valérie
☎ 06 03 92 52 36



Catéchisme

1 à 2 fois
par mois
- Presbytère -

Françoise DE HAUTEFEUILLE
☎ 06 16 16 56 53



Retour sur l'été et projets d'automne...

La bibliothèque est heureuse de vous retrouver, en forme voire de faire connaissance avec vous en cette rentrée de septembre ! Pendant cette période estivale, l'équipe de la bibliothèque a mis en place la programmation culturelle à venir ! Vous voulez en savoir plus ? Alors voici quelques informations.

C'est la rentrée !

POUR LES GRANDS

26
sept

Spectacle

Il s'inscrit dans le cadre des prix des lecteurs du Var, « Les courants d'arrachement » d'après le roman d'Elise Lépine. Il est présenté par la compagnie Douce.



Lieu : salle communale - 18h
Offert par le Département

2/3
oct

Biblis en folie

Vendredi :

- > Exposition et résultat du concours photo « Faites voyager votre livre dans la nature ».
- > Conférence « Une photographie peut elle représenter la Réalité ? », animée par Laurence Joly.

Public : simples curieux, photographes débutants ou avertis, suivie du verre de l'amitié.

Samedi :

- > Portes ouvertes à tous et temps de rencontre avec l'association Déclic photo à partir de 9h.
- > Découverte de l'astrophotographie pour débutants avec l'association AAP à 10h.



Lieu : médiathèque - Entrée libre -

10
oct

Complément d'enquête et investigation

Soirée alternant reportages et invités (*journaliste reporter, détective & ancien flic devenu auteur*) suivi d'un apéro enquête.



Lieu : presbytère à 18h - Entrée libre.



POUR LES PETITS

8/9
oct

La médiathèque animera un atelier pour l'édition 2026 qui se déroulera au parc de l'Enclos et portera sur la thématique « Saveurs savantes ».



La sélection de Liéko

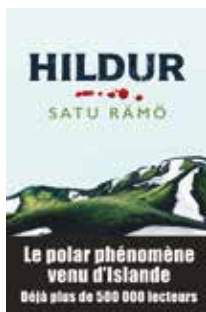
Découvrez notre sélection de titres pour cette rentrée.

Dans cette profusion de textes, nous avons sélectionné pour vous des romans français et étrangers.

La bibliothèque vous invite à découvrir l'une des nouvelles voix du thriller nordique notamment la trilogie de **Satu Rämö** qui débute avec le tome 1 « **Hildur** ».

Des récits en phase avec notre monde contemporain, parfois engagés avec « **Il était une fois la famille** », par **Emmanuel Todd & Terreur Graphique**.

Une sélection humour et légèreté avec le dernier **Marie Vareille** « **Je peux très bien me passer de toi** » et « **Les miroirs sourient à ceux qui s'aiment** » de **Raphaële Giordano**.



Le prix des lecteurs du Var

Le Var, lire en territoire 2026 : le Prix des lecteurs revient dans 109 médiathèques du Var.

Et si le prochain grand prix littéraire était entre vos mains ? Jusqu'au 7 novembre, les lecteurs sont invités à découvrir 9 ouvrages sélectionnés par le Département du Var et à voter pour leur préféré. Romans, bandes dessinées, albums jeunesse, spectacles et ateliers. Le Var, lire en territoire lance une nouvelle saison placée sous le signe du partage autour du livre. Ces ouvrages sont disponibles !

Pour voter c'est par ici ➔



Actualités
réseau des
médiathèques



Infos : Médiathèque de Varages - Place de La Libération
Mail : mediatheque@varages.fr

Risque incendie

Ensemble, protégeons notre village : chacun a un rôle à jouer

Les incendies qui ont récemment touché notre territoire et les communes voisines nous rappellent avec force que le risque feu de forêt est une réalité. Grâce à l'engagement des services de secours, du CCFF, des élus, des bénévoles et au civisme de nombreux habitants, le pire a pu être évité sur la commune de Varages. Mais la prévention reste notre meilleure protection.

La sécurité de tous dépend aussi des gestes du quotidien et du respect des obligations qui s'imposent à chacun.

Le CCFF

Des bénévoles au service de tous

Notre commune peut compter sur l'engagement précieux des bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF).

Leur mission est essentielle :

- Surveiller les massifs lors des périodes à risque.
- Informer et sensibiliser la population.
- Signaler rapidement tout départ de feu.
- Accompagner les services de secours lorsque cela est demandé.

Ces femmes et ces hommes donnent de leur temps pour protéger notre patrimoine naturel et notre population. Leur engagement mérite toute notre reconnaissance. **Si vous souhaitez vous investir au service de la commune, rejoindre le CCFF est une belle manière de participer à la sécurité collective.**



Vous souhaitez devenir bénévole ?

Contactez Sabine DAUPHIN
au 06 14 56 68 44



« À Varages, nous avons été confrontés à un incendie qui s'est propagé jusqu'au secteur de la Vierge. Heureusement, grâce à la mobilisation rapide du CCFF, des Varageois et de

toutes les personnes venues prêter main-forte, le feu a pu être maîtrisé et les dégâts sont restés limités. Une enquête est toujours en cours afin de déterminer les circonstances exactes de cet incendie.

Je tiens à adresser un immense merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées. Cet événement a montré une nouvelle fois toute la force de notre solidarité et notre capacité à réagir collectivement lorsqu'une situation difficile se présente. Mais cet incendie nous a également permis d'identifier certaines fragilités et certains moyens qui nous font défaut. Il est important d'en tirer les enseignements pour progresser et renforcer encore notre capacité de réaction. Nous allons donc réaliser un retour d'expérience avec les différents acteurs concernés afin d'identifier ce qui a bien fonctionné, ce qui peut être amélioré et les moyens dont nous devons nous doter pour être encore mieux préparés face à un éventuel futur incendie.

Je veux également remercier tout particulièrement l'ensemble des membres du CCFF, qui ont assuré leur mission de surveillance et de prévention tout au long de l'été. Leur engagement, leur disponibilité et leur connaissance de notre territoire sont précieux.

Nous avons besoin de vous !

Le CCFF a besoin de nouveaux bénévoles pour continuer à assurer efficacement ses missions ».

Stéphanie CARLES, maire de Varages.



Le débroussaillage

Une obligation légale qui sauve des vies

Le débroussaillage constitue le moyen le plus efficace de limiter la propagation d'un incendie et de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers.

Les propriétaires de terrains situés en zone exposée au risque incendie ont l'obligation de débroussailler autour de leur habitation, selon la réglementation en vigueur.

Cette opération consiste notamment à :

- Éliminer les broussailles et la végétation sèche.
- Espacer les arbres et les arbustes.
- Supprimer les branches basses lorsque cela est nécessaire.
- Maintenir les accès praticables pour les véhicules de secours.

Au-delà de l'obligation réglementaire, le débroussaillage protège votre famille, vos voisins et l'ensemble du village.



Toutes les infos sur le débroussaillage et la plaquette de l'ONF sont à consulter ici ➤

Préserver le cadre de vie

Limiter les nuisances

La qualité de vie repose également sur le respect de chacun.

> **Les travaux de jardinage ou de bricolage** utilisant des appareils bruyants doivent être réalisés **pendant les horaires autorisés** par arrêté préfectoral ou municipal.

> **Les brûlages de végétaux sont strictement réglementés** et souvent interdits en période de risque incendie.

> **Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie** ou valorisés par compostage ou broyage lorsque cela est possible.

Chaque geste responsable contribue à préserver notre environnement et à éviter tout départ de feu.



La prévention est l'affaire de tous. Face au risque incendie, il n'existe pas de petit geste. En entretenant son terrain, en respectant les règles de prévention, en limitant les comportements à risque et en restant vigilant, chaque habitant devient un acteur de la sécurité de notre village.

Les conseils de votre pharmacien

Pour un été en toute sécurité

Gare au coup de chaud

Hydratez-vous régulièrement, avec de l'eau, sans attendre d'avoir soif ! Restez au frais aux heures les plus chaudes, entre 11h et 16h.

Attention aux petites bêtes

En balade ou dans le jardin, pensez aux répulsifs anti-moustiques et **inspectez-vous** pour repérer d'éventuelles tiques au retour.

Un doute, une piqûre ou un coup de soleil ? N'hésitez pas à pousser la porte de la pharmacie. Nous sommes là pour vous conseiller.



Pharmacie de Varages

Protégez votre peau

Crème solaire haute protection (SPF 50), à **renouveler toutes les heures**, sans oublier un chapeau et des lunettes de soleil.

Médicaments et chaleur

Ne laissez jamais vos traitements dans la voiture ou derrière une vitre en plein soleil.

**Ouvert : Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
Le samedi de 9h à 12h30**

Etat civil



Naissances

Loomy TORRES 20 mars 2026
 Sasha THERON RAFFIN 30 avril 2026
 Sophia GONCALVES PEREIRA 27 juin 2026



Décès

M^r Thierry ALLIONE 07 mai 2026
 M^r Jacques OLIVE 17 mai 2026



Expression libre

« Ensemble pour Varages »

Bonjour à toutes et à tous.

Concernant le sondage sur les habitats inclusifs :

315 varageois ont voté dont 187 ont voté contre le projet dans sa forme actuelle.

Les autres votants se sont reportés sur la proposition 1 (44 votants) ou sur la proposition 2 (80 votants). Les restes des votants ne se sont pas prononcés.

Nous prenons acte de ce résultat mais nous restons convaincus que ce nouveau concept de vie pour nos seniors doit trouver une issue favorable.

Il est important de retravailler la forme de ce projet avec tous les acteurs pour arriver à trouver un équilibre autant financier, paysager, qu'humain.

Notre souhait est de continuer à œuvrer au sein de la vie communale.

Festivités du village :

Merci au comité des fêtes et aux bravadeurs pour la fête de St Pothin 2026. Belle réussite !

Lors de la 3^{ème} Biennale d'Aquarelle organisée par l'association Varag'Aquarelles et présidée par Régis

Mariages



Tamara GUÉRAUD-WATY & Alexandre BALSAN
 - 11 juillet 2026 -

Premier mariage officialisé par notre troisième adjoint, Vincent BLANC



Richard RIQUELME & Anne-lise ZOUBER
 - 1^{er} août 2026 -

Premier mariage officialisé par notre maire, Stéphanie CARLES

Coulomb, 410 visiteurs ont déambulé dans les rues du village pour visiter, consommer et apprécier le talent des artistes venus de différents coins de France et de Moldavie.

191 personnes ont été présentes lors des démonstrations dans la fraîcheur de l'église.

50 personnes ont participé aux différents stages d'aquarelles.

Un grand bravo à tous les bénévoles (*logeurs, afficheurs, cuisinières, gardien de salles, acteurs*) pour leur implication dans cette belle manifestation et merci à Régis pour ce beau travail.

Rendez-vous en 2028 !

Nous restons à votre écoute pour échanger sur les sujets qui vous intéressent.

Soyons vigilants envers les personnes les plus fragiles dans cette période de fortes chaleurs et bonnes vacances à tous les enfants.

Elisa APOSTOLO, Antoine BARLATIER et Gilles BLANC